

Œuvre de bienfaisance/Autonomisation de la femme Don de moulins aux femmes commerçantes

RAD
Port-Gentil/Gabon

L'œuvre du député du 2e siège du canton Ngowé (département d'Etimboue), André Jules Reteno Y'Ombenontory, s'inscrit dans la droite ligne du cap qu'il s'est tracé depuis la 12e législature, lorsqu'il avait offert des filets de pêche et des tronçonneuses aux associations des jeunes et des femmes des villages Ntchogorove, Ralié et Mpemba-Niambié.

L'ASSOCIATION des femmes commerçantes de Mpemba-Niambié – village du canton Ngowé, dans le département d'Etimboue – vient de bénéficier d'un don de deux moulins servant à écraser le manioc. Une action de plus de leur député, André Jules Reteno Y'Ombenontory. La cérémonie, sobre, de remise solennelle s'est déroulée dernièrement à sa résidence du carrefour Asecna à Port-Gentil. Pour



Vue des machines remises.



Le donateur, le député Y'Ombenontory, et les bénéficiaires.

le bienfaiteur, son geste obéit aux orientations de sa formation politique (le Parti démocratique gabonais) qui exige de ses élus qu'ils soient réellement au service des populations. Il traduit également, selon lui, son engagement dans la lutte contre la précarité et son attachement au concept de l'autonomisation de la femme. « Certes, ma mission est de voter les

lois, de consentir l'impôt et de contrôler l'action du gouvernement. Mais, il me revient, en ma qualité de fils de la localité et d'élu national, de vous appuyer dans la limite de mes possibilités», a-t-il déclaré, avant de se réjouir du retour du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, dans son pays et à la tête de son parti. « Demeurons dans la prière pour le rétablissement intégral de notre dis-

tingué camarade président», a lancé l'unique député du parti au pouvoir sur les trois sièges que compte le département d'Etimboue. Les bénéficiaires ont, naturellement, exprimé leur reconnaissance au donateur qui, selon elles, n'est pas à son premier geste du genre. A les en croire, l'ancien secrétaire provincial du Parti démocratique gabonais de

l'Ogooué-Maritime avait déjà offert aux associations des jeunes et des femmes des villages de sa circonscription électorale, des filets de pêche, des tronçonneuses et mis à la disposition des populations de la contrée, des véhicules de transport et/ou de liaison. Sans oublier l'organisation des compétitions sportives. « Malgré votre mobilité réduite, vous avez

toujours été très proche de nous en prêtant une oreille attentive à nos préoccupations. Nous prions l'Éternel pour qu'il vous accorde plus de force et davantage de moyens pour la pérennité de vos actions», a concédé l'une des bénéficiaires. A noter que ce don permettra aux femmes d'augmenter leur production en féculent.

Vie des entreprises/Satram

Les employés cumulent quatre mois d'arriérés de salaires

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

Ils viennent d'entamer le cinquième mois sans salaires. Exaspérés, les agents promettent de relancer le bras de fer, au motif que les «instructions du Premier ministre de restituer l'argent» n'ont pas été respectées.

LA dépossession de la somme de 2 milliards de francs à la Société d'acorage et de transport maritime (Satram) en novembre dernier est à l'origine de la situation de

non paiement des salaires des agents de cette entreprise, qui entament le 5e mois sans solde. Exaspérés, ils promettent de monter, une nouvelle fois, au créneau pour se faire entendre. « On note une légère avancée avec la promesse faite par le ministre d'Etat à la Justice de procéder à la restitution de la moitié du montant dû, donc de 1 milliard de francs, mais ce n'est qu'encore qu'une promesse», a déclaré un membre du collectif des employés de Satram. En effet, à la recherche d'une solution idoine pour une sortie de crise, le représentant



Le siège de l'entreprise Satram, théâtre de mécontentements.

contrôleur des employés de Satram, dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire, avait saisi, au mois de février 2019, le chef du gouvernement aux fins de lui signifier leur situation.

A la suite de cela, il ressort que Julien Nkoghe Bekale aurait ordonné la restitution des 2 milliards sortis des caisses de Satram. Afin que ceux-ci soient «partagés équitablement entre la société Satram et EGCA», qui n'en est pas moins concernée, apprend-on, par la «paternité» de cet argent. Entendu qu'au commencement, c'est avec l'entreprise EGCA que l'Etat avait souscrit le contrat de la construction de la cité Dorade. Reste alors à savoir comment les 4 milliards à elle affectés au départ ont échoué dans le compte

d'une entreprise parallèle ? Là, c'est une autre... histoire. Autant d'énigmes que doit résoudre le représentant contrôleur des employés de Satram dans les semaines à venir. Selon Nicaise Edzang, porte parole du collectif, la Caisse de dépôt et de consignation (CDC), sur instructions, s'apprête à «rapatrier» le premier milliard cette semaine. Gageons ! Même si au nombre d'autres explications finalement fournies, la problématique entretenue, à dessein, cache beaucoup de... non-dits.

Clin-d'œil

Nellia Brunelle Kanda Moukendou, coiffeuse-esthéticienne et peintre en herbe

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

MÊME sans formation apparente, il y aura toujours des gens qui se montreront excellents dans ce qu'ils entreprennent. Car, à côté de l'instruction, il y a le talent et le génie. C'est le cas de notre jeune compatriote, Nellia Brunelle Kanda Moukendou, qui excelle dans une polyvalence à souhait. En effet, en plus d'être coiffeuse-esthéticienne, elle s'illustre aussi dans l'art (peinture et décoration...). « Depuis mon enfance, j'ai toujours aimé la coiffure et



Nellia Kanda Moukendou dans ses œuvres de coiffeuse.

tout ce qui a trait à la décoration. Ma mère faisait aussi dans l'artisanat. Elle confectionnait des nattes et bien d'autres objets d'art.

C'est d'elle que j'ai hérité ce savoir», confie la jeune dame. « En 2006, j'ai participé à un concours de dessins or-



Un tableau réalisé par elle.

ganisé par l'opérateur économique Total Gabon. A cette occasion, j'avais obtenu un prix spécial alors que je n'étais qu'en classe

de 3e au lycée Joseph Ambourou Avaro. Un moment de bonheur que je n'ai pas oublié car, on m'avait décerné une distinction au

cours de ce grand événement», a-t-elle poursuivi. Mais, plusieurs années après, Nellia Brunelle Kanda Moukendou n'excelle plus que dans le seul domaine de la coiffure-esthétique. Elle a d'abord mis sous le boisseau les autres activités que sont le dessin, la création d'accessoires et autres portraits, etc., en raison, selon elle, du manque de sponsor. « J'observe un temps mort pour les autres disciplines. Je vais d'abord me consacrer entièrement à la coiffure-esthétique car, sans soutiens financiers, il est très difficile d'évoluer en tout embrasant», a-t-elle dit en substance.